



	<p><b>Stage audiovisuel FFESSM Castres 22 et 23/02/2025</b></p>	
---	---	---

Les Commissions Audiovisuelles du CoDep du Tarn et du Comité Régional FFESSM Pyrénées Méditerranée Occitanie organisent le 15ème stage hivernal de formation de photographie et vidéo subaquatiques.

Ce stage aura lieu du **samedi 22 février 08h00 au dimanche 23 février 2025 16h00** à CASTRES. Il est ouvert aux plongeurs photographes et vidéastes débutants ou en perfectionnement titulaires du P1 technique de plongée et de la **licence 2025 FFESSM**.

Votre choix portera soit sur le module photo, soit sur le module vidéo, mais pas les deux à la fois (cours distinctifs).

**IMPORTANT** : les inscriptions sont limitées et traitées par ordre d'arrivée. Le module vidéo est limité à 6 stagiaires.

**Hébergement et petit déjeuner** : seront précisés ultérieurement avec possibilité d'hébergement le vendredi soir selon le nombre de demandes.

**Repas** au restaurant "Ilot de l'Archipel" (sur place).

**Cours théoriques** : dans les salles de réunion de l'Archipel et des locaux du Castres Sports Nautiques.

**Cours pratiques** : à la Piscine de l'Archipel de Castres.

**L'archipel** [www.larchipel.fr](http://www.larchipel.fr)

Av. Georges Pompidou 81100 Castres Tél : 05.63.62.54.00 Fax : 05.63.62.54.09

[renseignements.archipel@castres-mazamet.com](mailto:renseignements.archipel@castres-mazamet.com)



Le tarif moyen par stagiaire est estimé à 110 euros (avec 1 nuitée et 3 restaurations comprises), variable selon le nombre de participants, il vous sera précisé le jour du stage.



## IMPORTANT

### Nécessaire obligatoire pour stagiaire photographe ou vidéaste

- ❑ Appareil photo-vidéo avec caisson + carte mémoire + PC + lecteur + rallonge électrique. + clef USB.
- ❑ Pour les formations « photographe niveau 2 » : un flash externe + un dispositif grand angle.
- ❑ La fiche pédagogique de votre niveau photo entamé si la formation a été effectuée hors région Occitanie PM.
- ❑ Cordelette de 1,33m pour étalonnage flash externe (pour le niveau 2 photo).
- ❑ **Plaquette PVC immergeable** avec un crayon pour amener des notes sous l'eau.
- ❑ Caisse plastique avec une mousse protectrice (pensons à notre matériel fragile) pour déplacer votre matériel au bord de la piscine.
- ❑ **Matériel de plongée** : PMT + gilet de sécurité + détendeur + **bloc gonflé**.
- ❑ Un duvet ou draps + serviettes de toilettes + affaires personnelles selon la formule d'hébergement qui vous sera précisé.
- ❑ **Licence 2025** : elle sera vérifiée sur le site fédéral qui précise vos cartes de niveau et prérogatives.
- ❑ Chèque de caution si prêt de matériel (prévoir 1 jeu de 4 piles R6/AA pour les flashes). Seuls 2 appareils photo de la commission régionale sont disponibles en prêt.

La fiche d'inscription à remplir "version pdf" est jointe, les champs sont à compléter si possible avec le clavier de votre ordinateur, sinon écrire lisiblement (attention à votre mail de correspondance) et votre inscription n'est validée qu'à **réception du chèque de caution de 50 euros** (à l'ordre de CAV P.M. Ffessm)

*Inscription et renseignements par courriel*

[pascal.auge@orange.fr](mailto:pascal.auge@orange.fr)

*et par la poste*

Pascal AUGÉ - 122 chemin du Moulin de Roques - 81100 Castres